Qualification « Plongeur encadré 40 m »

PREROGATIVES – APTITUDES GENERALES

La qualification « Plongeur encadré 40 m » (PE40) atteste de la maîtrise des compétences requises pour être positionné en aptitudes correspondant au plongeur PE3 de l'annexe III-14 a de la sous-section 1 du code du sport (Etablissements qui organisent et dispensent l'enseignement de la plongée subaquatique à l'air).

Le plongeur titulaire de la qualification PE40 est capable d'évoluer en exploration dans l'espace 0 - 40 m au sein d'une palanquée prise en charge par un Guide de palanquée (GP).

Ce plongeur:

- est autonome pour s'équiper, s'immerger, s'équilibrer et évoluer,
- sait prévenir pour lui-même les incidents de plongée,
- sait aider un équipier en attente de l'intervention du GP,
- sait recevoir si besoin l'aide du GP ou d'un équipier,
- sait appliquer pour ce qui le concerne toutes les directives et procédures mises en œuvre par le GP.

L'accoutumance progressive à la plongée profonde est un élément important de sécurité.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour entrer en formation conduisant à la qualification PE40, les conditions suivantes doivent être réunies :

- être licencié à la FFESSM,
- être titulaire du brevet de plongeur Niveau 1 de la FFESSM (ou titre admis en équivalence),
- Justifier de 4 plongées en milieu naturel,
- être âgé de 16 ans minimum (autorisation d'un représentant légal pour les moins de 18 ans),
- Présenter un certificat médical de non-contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin fédéral, un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Réglement Médical Fédéral ou un médecin du sport (CES, Capacité ou DU).

NIVEAU ET REGLES D'ORGANISATION

La qualification PE40 est délivrée au niveau d'un club affilié ou d'une structure commerciale agréée, sous la responsabilité du président de club.

Elle est enregistrée selon les modalités fédérales et donne droit à la délivrance de la carte correspondante.

Pour les titulaires de la qualification PA20, l'obtention de la qualification PE40 entraine la délivrance du brevet et de la carte Niveau 2.

Les compétences 1 à 6 sont validées et signées par un E3 minimum.

La compétence 6 peut être évaluée oralement, en situation, ou par écrit.

La qualification PE40 est délivrée dans le cadre d'une évaluation continue des compétences ou d'un examen ponctuel. Il n'y a pas de chronologie imposée pour l'acquisition des compétences.

La validation de toutes les compétences pratiques doit se dérouler en milieu naturel (mer, lac, carrière, etc...) à l'exclusion des piscines et fosses de plongée quelle qu'en soit leur profondeur.

Brevets et qualifications	Plongeur Encadré 40 m	01/11	Page 1 / 6

REFERENTIEL DE COMPETENCES

La qualification PE40 est une extension à l'espace 0 – 40 m des compétences du plongeur Niveau 1. Le référentiel de compétences est structuré de façon similaire à celui du plongeur Niveau 1.

Compétence N°1: UTILISER L'EQUIPEMENT DE PLONGEE.

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
S'équiper du matériel individuel.	Choisit un équipement adapté aux	Ensemble d'acquis N1 à perfectionner :
	conditions de plongée et à la nature de	automatisation, systématisation des
	la plongée, y compris son lestage.	vérifications, absence d'oublis ou
Gréer/dégréer un ensemble bloc - gilet	Monte sans erreur le matériel.	d'erreurs d'exécution.
de stabilisation - détendeurs.	Effectue les réglages nécessaires.	
Tester, vérifier le fonctionnement de	Contrôle le bon fonctionnement.	Extension de la gamme d'équipements
l'équipement.	Signale au DP ou à un responsable tout	connus : divers détendeurs et leurs
	dysfonctionnement.	molettes de réglage éventuelles, divers
	Vérifie la quantité d'air disponible.	gilets de stabilisation,
	Contrôle et adapte son lestage si	
	besoin.	
	Prend connaissance de l'équipement	
	des équipiers.	
Entretenir le matériel.	Rince l'équipement avec les précautions	
	d'usage.	
	Sait décontaminer un détendeur.	
	Range ou entrepose l'équipement dans	
	de bonnes conditions de séchage,	
	pliage, sans chocs, etc.	
Embarquer sur un navire support de	Porte l'équipement sans risques pour	
plongée.	lui-même et son entourage.	
	Range l'équipement aux emplacements	
	prévus ou de façon à ne pas gêner.	

Compétence N°2 : EVOLUER EN ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET SUBAQUATIQUE.

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Se mettre à l'eau, remonter sur un navire support de plongée.	Met en service et vérifie le fonctionnement de son matériel avant mise à l'eau. Utilise une technique adaptée à la configuration du support et aux conditions de plongée. Met à l'eau (le cas échéant) l'ensemble bloc/gilet sans risque de perte et s'en équipe en surface. Au retour, retire (le cas échéant) l'ensemble bloc/gilet en surface sans risque de perte et le passe au support surface. Prévient les incidents lors de cette phase : tenue de l'équipement, équilibrage des oreilles, gonflage préalable du gilet,	Acquis Niveau 1 à perfectionner.
S'immerger.	Utilise une technique d'immersion adaptée au contexte (équipement, consigne du DP, conditions de plongée,). Prévient les incidents lors de cette phase : tenue de l'équipement (selon technique), équilibrage des oreilles,	Acquis Niveau 1 à perfectionner.
Se déplacer en surface et en immersion.	Utilise une technique de palmage adaptée au contexte (équipement, conditions de plongée ou de surface,).	Acquis Niveau 1 à perfectionner. Une distance maximale d'environ 250 m doit pouvoir être parcourue.
Se ventiler en surface et en immersion.	Utilise un tuba ou un détendeur selon le besoin (phases de la plongée, déplacements en surface et état de la mer). Ne bloque pas l'expiration lors de la remontée. Maintient une ventilation normale voies aériennes (nasales) au contact de l'eau (dissociation). Réalise immédiatement une apnée si besoin.	Acquis Niveau 1 à perfectionner. L'automatisme d'utilisation du détendeur même en surface plutôt que le tuba lorsque l'état de la mer le nécessite est un point important. Ce volet de « l'intégration dans le milieu » apporte confort et sécurité au plongeur.
S'équilibrer en surface et à toute profondeur, en dynamique et en statique.	Gonfle ou purge un gilet de stabilisation pour ajuster la flottabilité en tant que de besoin en immersion. Utilise l'influence de la ventilation (poumon-ballast) dans l'ajustement de la flottabilité.	Acquis Niveau 1 à perfectionner. L'équilibrage doit être soigné, notamment pour éviter tout effort anormal et pour réaliser les paliers éventuels dans de bonnes conditions.
Adapter sa ventilation à la profondeur.	Se ventile à un rythme et une amplitude adaptés à la profondeur. Conserve une ventilation normale en toute situation.	La maîtrise de la ventilation doit être acquise progressivement jusqu'à 40 m.

Brevets et qualifications	Plongeur Encadré 40 m	01/11	Page 3 / 6

F	F	F	S	S	M
	ι.	_	· •	· U.	. I V I

Maîtriser la vitesse de descente et de	Combine un palmage restant moteur,	Anticipation de la recherche d'équilibre
remontée.	mais pour un effort minimal, avec un	à la descente et anticipation d'une prise
	gonflage ou une purge progressive du	de vitesse excessive à la remontée.
	gilet pour compenser la perte ou	
	l'augmentation de flottabilité.	
	A la descente, arrive au fond	
	pratiquement équilibré.	

Compétence N°3 : EVOLUER EN PALANQUEE GUIDEE

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Comprendre et respecter les consignes	Applique sans erreur les conditions	Acquis Niveau 1 à perfectionner.
du GP.	d'évolution fixées : mise à l'eau,	Sensibilisation du plongeur PE40 sur son
	descente, profondeur d'évolution,	comportement responsable au sein de
	consignes de sécurité, gestion de la	la palanquée.
	quantité d'air, Le respect de la profondeur	
	Interroge le GP en cas de doute sur la	définie par la position du GP est
	compréhension.	essentiel.
Se positionner en fonction des	Applique les consignes d'évolution du	Le comportement en situation
situations et conditions.	GP.	« d'observateur » doit être enseigné.
	Vérifie régulièrement la situation du GP	
	et des équipiers et reste au contact.	
	Se positionne en vue du GP si ce dernier	
	intervient pour aider un plongeur.	

Compétence N°4 : PARTICIPER A LA SECURITE EN PLONGEE

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Connaître les risques de l'activité et leur prévention.	-	Acquis Niveau 1 à perfectionner, notamment par rapport au risque de
	principales procédures de sécurité à appliquer (prévention des principaux incidents, règles d'évolution, règle en cas de perte de la palanquée,).	narcose.
Surveiller son stock d'air.		La surveillance du stock d'air est impérative.
Demander et recevoir l'aide du GP et à défaut, celle d'un équipier.		Comportements acquis au Niveau 1 à transférer à la nouvelle profondeur d'évolution.

Manuel d	de	Formation	Technique
I Wallaci	ac.	i Ommation	1 COI II II UUC

Appliance les presédunes de cérmité	Description of the CD	الماليات والمرابع
Appliquer les procédures de sécurité.	I	Le respect des règles est indispensable à
	(profondeur, distance et position,).	la sécurité de la plongée.
	Remonte à vitesse normale vers la	
	surface en cas de perte de la palanquée,	
	effectue les paliers éventuels en se	
	signalant (parachute) et effectue un	
	tour d'horizon dans la zone des 3 m.	
	Assure sa flottabilité en surface, se	
	signale au support surface et attend une	
	prise en charge du GP ou du support	
	surface.	
Identifier et prendre en charge un	Interprète sans ambiguïté le signe	Panne d'air, essoufflement, narcose,
équipier en difficulté en attendant	conventionnel d'un équipier indiquant	froid, crampe, fatigue
l'intervention du GP.	une difficulté ou demandant une	Le comportement à adopter lorsqu'un
	intervention.	plongeur est observateur du GP ou d'un
	Agit dès l'observation d'un	équipier en prenant en charge un autre
	comportement nécessitant une	doit être enseigné : être prêt à apporter
	intervention.	une aide sans gêner, suivre la
	Pour toute intervention, évite autant	palanquée dans sa remontée et se
		mettre dans le champ de vision du GP
	équilibré,) l'augmentation de la	=
	profondeur.	assistance,
	Effectue les actions adaptées à la	,
	situation en attendant le GP :	
	- fournit une source d'air en cas de	
	panne d'air (tous les échanges se font	
	en simulation),	
	- fait cesser tout effort en cas	
	d'essoufflement,	
	- apporte une aide adaptée dans les	
	autres cas (narcose, crampe, malaise,	
	douleurs, inconscience,).	
	addicars, mediscience,	

Compétence N°5 : CONNAITRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT MARIN.

Savoirs	Critères de réalisation	Commentaires
Evoluer en limitant son impact sur le milieu.	Evite tout contact avec la faune et la flore: maîtrise sa flottabilité et son palmage, veille à bien fixer les flexibles et accessoires. Evite d'expirer sous les surplombs. Limite l'usage des éclairages artificiels Evite les nuisances sonores. Ne pratique pas le nourrissage. Ne harcèle pas les animaux.	vivant par contact direct ou indirect
Développer sa capacité d'observation.	Evite les gestes brusques. Evite de remuer le fond. Approche discrètement la faune. Après la plongée, recueille auprès du GP les informations relatives à ses observations.	

Brevets et qualifications	Plongeur Encadré 40 m	01/11	Page 5 / 6

EEECCM	Commission Tasknings Nationals	Manual de Camastian Tachnique
F.F.E.S.S.M.	Commission Technique Nationale	Manuel de Formation Technique

Connaître la charte internationale du plongeur responsable.	Applique les gestes et attitudes décrits dans la charte.	Il s'agit de sensibiliser le plongeur aux conséquences environnementales de la production de déchets, de la consommation des ressources naturelles, comme les espèces en danger ou l'eau douceet développer chez lui un comportement responsable.	
Découvrir et apprendre à reconnaître les principales espèces rencontrées.	I	Il s'agit avant tout d'une information que délivre le GP à l'issue de la plongée, à l'aide de plaquettes immergeables par exemple. L'objectif est de : - faire prendre conscience de la diversité du monde vivant subaquatique et des différents milieux (notion de biodiversité), - savoir que les substrats supportent des êtres vivants et ce que cela implique en termes de fragilité et de dangers.	

Compétence N° 6 : CONNAISSANCES EN APPUI DES COMPETENCES.

Savoirs	Critères de réalisation	Commentaires	
Rôles, montage, vérifications, entretien	S'équipe et monte son matériel sans	L'approche doit rester pragmatique et	
courant, règles d'hygiène et	erreur.	orientée « utilisateur ».	
réglementation éventuelle de	Règle correctement le matériel, teste		
l'équipement individuel du plongeur.	son fonctionnement (détendeurs, gilet).		
	Identifie les dysfonctionnements et le		
	matériel hors d'état et le signale.		
Risques de l'activité, mesures de	Cite les principaux risques et sait		
prévention et bonnes pratiques.	expliciter les mesures de prévention à		
	mettre en œuvre par lui-même.		
Réglementation relative à l'activité.	Prérogatives liées à la qualification		
	PE40.		
	Documents nécessaires à la pratique.		
	Rôle et intérêt du carnet et passeport		
	de plongée.		
	Le cadre fédéral.		
Environnement maritime et bonnes		Limité aux espèces les plus rencontrées	
pratiques.	Cite les règles relatives au respect de		
	l'environnement et explique leur esprit.	La charte du plongeur responsable est	
		un support important.	

Nota : les critères de réalisation de la compétence 6 sont rappelés pour mémoire. Ils sont à vérifier lors de la mise en œuvre des compétences pour lesquelles ces connaissances sont mobilisées.

Brevets et qualifications	Plongeur Encadré 40 m	01/11	Page 6 / 6